



NATURE ET DESCRIPTIF DES LIMITES

- 1 à 3 Limite conforme au plan de division et au document d'arpentage (n°73425) dressés par M. Michel BAUD
- 3 à 6 Géomètre-expert le 25/10/2022
- 3 à 6 Limite fiscale
- 6 à 8 Limite résultant de l'état des lieux.
- 8 à 1 Limite fiscale

ECHELLE 1/250

- LEGENDE**
- Limite objet de la division
 - Limite réelle (limite certaine)
 - Limite résultant de l'état des lieux (limite incertaine)
 - Application du plan cadastral (limite incertaine)

Emprise parcelles AV518 - AV525 et AV526
 Surface: 8273m²

1 MATRICULE DES LIMITES

D.1 POINTS DE LA LIMITE

AGEAR'S

Atelier de Géomètres-Experts Arpenteurs
 Responsables Sustainable

Géomètres-Experts Associés

50 Avenue des Caillols
 13012 MARSEILLE

04.91.93.25.25
 atelier@agears.fr
 www.marti-ombre.fr

Fabien BIAGI
 Géomètre-Expert DPLG
 N° d'inscription à l'Ordre 06355

Nathalie MARTI
 Géomètre-Expert DPLG
 N° d'inscription à l'Ordre 04702

André OMBRE
 Géomètre-Expert DPLG
 N° d'inscription à l'Ordre 04703

Sylvain RABOUILLE
 Géomètre-Expert - Ingénieur INSA
 N° d'inscription à l'Ordre 06045

Membres de l'Ordre des Géomètres-Experts



**PROPRIETE COMMUNALE
 PROMOTION A&A NOVELIS**

**PLAN DE DIVISION
 CREATION DE LA LIMITE
 D.1 A D.5**

Département des Bouches-du-Rhône
 Commune de Aubagne (13400)
 Route Nationale 8
 Avenue du 21 Août 1944

Références Cadastreles
 - Commune de Aubagne (13400)
 - Section AV
 - Parcelles n°515-518

Valeurs du document
 - Etat des lieux en date du 16/02/2022
 Précision du relevé : +/- 1.5 cm

- Rattachement par GNSS (Réseau NRTK Orphéon) :
 Planimétrie dans le système RGF93, projection CC44
 Précision du rattachement : Classe 2 (de 5 à 15 cm)

Références administratives

Indice	Modification	Date
01	Projet de division	05/03/2026
02	Plan de division	06/03/2026

Dossier : 22620

Echelle 1/250

Ce plan a pour objet:
 - la définition des limites de division créées.
 - la définition des limites des nouvelles servitudes, le cas échéant.

- Seules les servitudes existantes, portées à la connaissance du géomètre expert sont mentionnées sur le présent document.
 - La valeur de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique ou administratif.

NOTA
 Les limites périmétriques n'ont pas fait l'objet d'un bornage, elles résultent de l'application cadastrale et de l'état des lieux.



TABLEAU DE COORDONNEES

N°	X	Y	OBSERVATION
D.1	1907414.12	3123965.15	POINTS
D.2	1907423.22	3123965.23	POINTS
D.3	1907439.44	3124015.23	DE
D.4	1907457.13	3124068.87	LIMITE
D.5	1907469.09	3124071.53	LIMITE
R.1	1907468.07	3124094.40	POINTS
R.2	1907496.42	3124055.68	POINTS
R.3	1907508.41	3124070.32	DE
R.4	1907525.54	3124034.78	DE
R.5	1907503.48	3124045.99	RATTACHEMENT
R.6	1907509.84	3124059.62	RATTACHEMENT

TERRAIN	NATURE DES SUPERFICIES	CONTENANCES	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO	N° DU DOC. D'ARPEMENT
A	Superficie résultant de l'état des lieux	5475 m ²	515P1	525	7746F
B	Superficie résultant de l'état des lieux	940 m ²	515P2	526	
C	Solde cadastral	4a 05ca	515P3	527	